

# Assistante / assistant juridique aide à la décision - TA Guadeloupe - 2 POSTES

Ref : 2025-1997675

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Tribunaux administratifs et cours administratives d'appel (TACAA)

## Localisation

Quartier Bougainvilliers, 97100 BASSE TERRE

**Domaine :** Affaires juridiques

**Date limite de candidature :** 01/08/2025

<b>Nature de l'emploi</b> Emploi ouvert uniquement aux contractuels	<b>Nature du contrat</b> CDD d'1 an	<b>Expérience souhaitée</b> Débutant
<b>Rémunération</b> (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	<b>Catégorie</b> Catégorie A (cadre)	<b>Management</b> Non
		<b>Télétravail possible</b> Oui

## Vos missions en quelques mots

*Les Tribunaux administratifs de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy recherche DEUX assistantes / assistants juridiques aide à la décision*

### Votre environnement professionnel :

· *Composition et effectifs du service*

La juridiction est composée de deux chambres. L'effectif est de 8 magistrats (dont 1 chef de juridiction et 1 vice-président) et 11 personnes au greffe (1 greffier en chef, 2 greffières de chambres, 1 greffière et 5 agents de greffe, 1 assistante du contentieux et 1 correspondant informatique) courrier etc...)

· *Liaisons hiérarchiques*

Le chef de juridiction, le président de chambre, le greffier en chef, les magistrats

· *Liaisons fonctionnelles*

Magistrats, greffiers de chambre, avocats, parties

**VOS MISSIONS :**

Vous collaborez au travail juridictionnel en assurant des fonctions d'aide à la décision auprès du président de la juridiction et des magistrats.

**Vos activités principales :**

Vous êtes affecté(e) au sein d'une chambre, placé sous l'autorité du président de celle-ci, d'une part pour participer au traitement de certains contentieux et d'autre part pour exercer des fonctions d'analyse et d'étude des dossiers.

*Vous êtes plus spécialement chargé-e :*

- de préparer des projets d'ordonnances,
- de préparer des projets de décisions,
- d'effectuer, dans les dossiers qui lui sont confiés, des recherches juridiques,
- de préparer des notes argumentées à l'attention des magistrats.

**Spécificités du poste :**

Vous êtes tenu-e au secret professionnel, à la discrétion professionnelle et au devoir de réserve. L'exercice de toute autre activité accessoire est soumis à l'accord préalable du chef de juridiction.

*Vos perspectives :*

La connaissance du contentieux administratif, les compétences d'analyse juridique et rédactionnelles acquises sur ce poste permettent d'accéder à un poste d'expertise juridique au sein de l'administration, d'entreprises ou d'un cabinet d'avocat.

Cette expérience permet de préparer les concours de la fonction publique à fort contenu juridique.

## Profil recherché

Vous êtes titulaire d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée au moins égale à quatre années d'études supérieures après le baccalauréat.

**Vous possédez les compétences et savoirs suivants :**

- Avoir des compétences juridiques ;
- Savoir appliquer la réglementation ;
- Aptitudes rédactionnelles et savoir respecter des délais ;
- Qualités de méthode, de rigueur, sens de l'analyse et esprit de synthèse ;
- Maîtrise de l'outil informatique (bonne connaissance de WORD en particulier) ;
- Aptitude à la communication et aux relations humaines ;
- Savoir faire preuve d'adaptabilité.

**POUR CANDIDATER :**

Merci de faire parvenir votre CV et une lettre de motivation à l'attention du président Monsieur HO SI FAT Frank ou le vice-président : M. Jean-Laurent Santoni par mail à l'adresse suivante : [secretariatpresident.ta105@juradm.fr](mailto:secretariatpresident.ta105@juradm.fr)  
Pour tout renseignement : tel : 0590 38 49 16

## **Niveau d'études minimum requis**

### **Niveau**

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

### **Spécialisation**

Droit, sciences politiques

## **Éléments de candidature**

### **Documents à transmettre**

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

## **À propos de l'offre**

### **Informations complémentaires**

Important : le Conseil d'Etat met en œuvre un plan de lutte contre les discriminations et pour la promotion de la diversité. Si vous vous estimez victime d'une discrimination dans le cadre du processus de recrutement, vous avez la possibilité d'adresser un message à la boîte fonctionnelle suivante : [allodiscrim@orange.fr](mailto:allodiscrim@orange.fr)

Les critères de discrimination sont énumérés à l'article 1er de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008.

### **Fondement juridique**

2° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

### **Statut du poste**

Vacant à partir du 01/09/2025

### **Métier de référence**

Juriste spécialisée / spécialisé

## **Qui sommes nous ?**

En parallèle de la justice judiciaire qui tranche les conflits entre personnes privées (divorces,

litiges de voisinage, surendettement...) et punit les infractions (notamment les crimes et délits), la justice administrative juge les litiges qui impliquent des décisions de l'administration. Permis de construire, impôts, refus d'aides sociales, mesures de maintien de l'ordre... les décisions de l'administration peuvent être contestées devant la justice administrative. Répartie sur tout le territoire national, elle est composée de 42 tribunaux administratifs, de 9 cours administratives d'appel, de juridictions spécialisées telles que la Cour nationale du droit d'asile et du Conseil d'État.